

Réseau Burundais d'Action sur les Armes
Légères « REBAL-Burundi »
Rohero1, Av du large
BP/ c/o : 3562 BUJUMBURA BURUNDI
Email : rebal.buansa@yahoo.fr
Pionniersfr@yahoo.fr
Tél : +257 79 905 384

Rapport synthèse ses activités des Associations membres du Réseau Burundais d'Action sur les Armes
Légères « REBAL-Burundi »

Introduction

La prolifération et l'usage abusif des armes légères illicite au Burundi est un fléau qui désole le peuple Burundais et celui de la sous région des pays des Grands lacs auxquels nus appartenons.

Cela a poussé les organisations de la société civile impliquées dans la promotion de la paix et de la sécurité à s'y investir depuis un certain temps. Pour plus d'efficacité de leurs actions de contribuer aux initiatives du Gouvernement Burundais, elles ont opté pour se mettre ensemble en créant un seul Réseau National dénommé Réseau Burundais d'Action sur les Armes Légères.

Depuis la création du Réseau Burundais d'Action sur les Armes Légères REBAL, les organisations membres ont continué avec leurs actions comme à l'accoutumée.

Le Comité de Coordination élu s'est investi à sa tâche de mobiliser, d'encourager et de suivre les actions des membres du Réseau pour une bonne et efficace intervention dans la prévention et dans la lutte contre la prolifération et l'usage abusif des armes légères.

Le REBAL étant un Réseau National engagée dans la lutte contre la violence armée , comprenant 5 pôles thématiques ses activités prioritaires menées jusqu'ici sont des activités de sensibilisation sur la non violence armée, et ses impacts néfastes, la sensibilisation sur la remise volontaire des armes détenues illégalement par la population civile, la protection et promotion des personnes victimes de la violence armée et plus précisément des femmes et des enfants.

II. Activités en cours

1. Coordination des activités

Cette action est menée par le Comité de Coordination, supervisée et guidée par un Bureau de Coordination de 4 personnes dont le Coordinateur National et sa Suppléante, le Secrétaire Général et le Trésorier.

Afin de remplir les conditions posées par la Commission Technique de Désarmement Civil et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre « CTDC » qui coordonne toutes les activités sur les ALPC au Burundi, le Comité de Coordination du REBAL a tenu plusieurs réunions pour échanger sur les voies et moyens de faire l'authentification des textes juridiques qui régissent le REBAL. Sur ce point, quelques organisations membres du réseau ont donné leur contribution, à savoir : les frais de confirmer l'adhésion au réseau 10.000fr et les 30.000 francs qui sont les cotisations annuelles.

Les cotisations de quelques membres nous ont aidé à l'authentification des statuts, il ne reste que la personnalité civile dont les démarches sont en cours.

Le Comité de Coordination reçoit des rapports des membres du REBAL et prodigue quelques conseils pour plus d'efficacité de l'action.

Le comité de coordination est en contact avec des partenaires nationaux, régionaux et internationaux dans le cadre d'échange d'informations. Il s'agit entre autre de l'East African Action Network on Small Arms

« EAANSA », International Action Network on Small arms « IANSA », le Groupe de Recherche et de l'Information sur la paix et la sécurité « GRIP » et les autres. C'est dans ce cadre que « EAANSA » nous a déjà envoyé des calendriers et demandons à ceux qui ne les ont pas encore eu, de contacter la Coordination du REBAL pour en avoir. Une formation sur le Genre et la Non Violence en faveur des membres de notre Réseau est envisagée par l'un de nos partenaires IFORT au mois d'Avril-Mai 2008.

La coordination du REBAL ne cesse de s'exprimer sur sa position par rapport un processus du désarmement civil entamé par le gouvernement Burundais.

Cfr la Péricope de la CPD N°3/02/2008.

2. Activités menées par les membres du REBAL

Les organisations du REBAL ont participé, le 8/02/2008 sur l'élaboration d'un plan d'action national relatif à la gestion des armes légères au Burundi, organisé par la Commission Technique de Désarmement de la population Civile et de la lutte contre les ALPC en collaborations avec le Centre Régional de Nairobi sur les Armes légères (RECSA) à Bujumbura.

Quelques organisations membres du REBAL qui ont donné leurs rapports d'activités, de sensibilisation sur la remise volontaire des armes détenues illégalement par la population civile montrent qu'elles contribuent efficacement au programme du Gouvernement de désarmement civil. A l'actif, les organisations qui ont manifesté la volonté d'informer sur leurs actions au REBAL dans leur rapports sont : le Centre d'Encadrement et de Développement des Anciens Combattants « CEDAC » la Colonie des Pionniers de Développement « CPD » Association pour le Développement (APDDP).

Nous constatons que lors de la sensibilisation sur la remise volontaire des armes illégales, les populations ont déjà placé confiance en ces organisations de la société civile en remettant des armes, des munitions et autres matériels militaires volontairement, espérant que celles-ci collaborent avec la CTDC qui a promis aux voies des ondes, des compensations à cette catégorie de personnes qui remettent sans force, les armes détenues illégalement.

Voici en bas, le bilan de la sensibilisation sur la remise volontaire des organisations précitées.

III.1'ASSOCIATION POUR LE DESARMEMENT ET LE DEVELOPPEMENT « ADPD »

Catégorie d' ALPC ou autres matériels remis	Nombre	Lieu de collecte	Observation
Fusil d'assaut	25	Commune Murambi, Bujumbura Rural	Non encore remises officiellement à la CTDC
Grenade	178	Commune Murambi, Bujumbura Rural	Non encore remises officiellement à la CTDC
Cartouches	Non encore définies mais un grand nombre	Commune Murambi, Bujumbura Rural	Non encore remises officiellement à la CTDC
Fusil d'assaut	6	Rumonge, Bururi	Non encore remises officiellement à la CTDC
Pistolet	1	Rumonge, Bururi	Non encore remises officiellement à la CTDC
Cartouches	1555	Rumonge, Bururi	Non encore remises officiellement à la CTDC
Grenades	61	Rumonge, Bururi	Non encore remises officiellement à la CTDC
Chargeurs	39	Rumonge, Bururi	Non encore remises officiellement à la CTDC
Fusil d'assaut	19	Busoro	Non encore remises officiellement à la CTDC
Grenade	16	Busoro	Non encore remises officiellement à la CTDC
Cassette de cartouche	3	Busoro	Non encore remises officiellement à la CTDC
CHARGEUR	27	Busoro	Non encore remises officiellement à la CTDC

III.2 Centre d'Encadrement et de développement des anciens Combattants « CEDAC »

Dénomination d'arme munition ou autre matériel militaire	Nombre	Lieu de collecte	Observation
Fusil d'assaut	2	Bujumbura Rural	Non encore remises à la CTDC
Fusil d'assaut	2	Muramvya	Déjà remises à la CTDC
Fusil d'assaut artisanal	209	Muramvya	Déjà remises à la CTDC
- Fusil d'assaut artisanal	1	Makamba	Déjà remises en collaboration avec la CPD
- Grenade	167	Makamba	Déjà remises en collaboration avec la CPD
Fusil d'assaut artisanal	32	Ruyigi	Non encore remises à la CTDC
Cartouches	2938	Muramvya	Déjà remises à la CTDC
Cartouches	1936	Makamba	Déjà remises à la CTDC
Cartouches	1543	Ruyigi	Non encore remises à la CTDC
Chargeurs	41	Muramvya	Déjà remises à la CTDC
Chargeurs	52	Makamba	Déjà remises à la CTDC
Chargeurs	3	Ruyigi	Non encore remises à la CTDC
Radio Militaire	2	Ruyigi	Non encore remises à la CTDC

III. 3 Colonie des Pionniers de Développement « CPD »

Dénomination d'arme ou autre matériel militaire	Nombre	Lieu de collecte	Observation
Fusil d'assaut	1	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Fusil d'assaut artisanal	9	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Cartouches	936	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Grenades	50	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Chargeurs	24	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Baïonnettes	5	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Chemises de combat pour les militaires	7	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Veste militaire	1	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Tenue complète de combat		Makamba	Non encore remises à la CTDC
Béret de militaire	1	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Pantalon imperméable militaire	3	Makamba	Non encore remises à la CTDC
Matraque	1	Makamba	Non encore remises à la CTDC

Ces armes, ces munitions et autres matériels militaires qui sont la source de la terreur, de la criminalité armée sont remises et stockées aux différents Postes de la Police Nationale en attendant l'action de collecte et de remise officielle à la CTDC.

IV. Projet

Le REBAL voudrait organiser un événement de sensibilisation de la population de toutes les provinces du pays pour l'inviter à suivre le model de ceux qui ont remis volontairement leurs armes illégales.

Cet événement peut être organisé autour de l'action d'exhiber le fruit de la contribution de la société civile au programme du Gouvernement du désarmement civil de la population et de la lutte contre les armes légères et de petit calibre.

Pour que toutes les organisations membres du REBAL puissent contribuer efficacement à cette action noble pour la paix et la sécurité, nous envisageons une formation de formateurs sur les armes légères illégales.

Des actions de prévention et de recherche sur la violence armée sont aussi envisagées. Toutes ces actions doivent être réalisées sous la coordination du REBAL dans le cadre d'éviter la dispersion des efforts et pour plus d'efficacité.

Les membres du REBAL attendent l'ordre et le soutien de la Commission Technique du Désarmement de la population Civile et de lutte contre la prolifération des armes légères et de petit calibre pour entamer une vaste campagne de sensibilisation sur la remise volontaire des armes illicites.

V. Difficultés

Le REBAL étant un Réseau nouvellement crée dans le cadre de contribuer à l'action du gouvernement Burundais du Désarmement civil et de lutte contre les armes légères et de petit calibre, il fonctionne sur ses

propres fonds alors que ces derniers sont limités. Un appui institutionnel s'avère nécessaire pour plus d'efficacité de l'action.

Les membres du Réseau sont engagés tous dans la lutte contre la violence armée, alors que la majorité d'entre eux n'ont pas d'expérience en la matière.

Une formation de formateurs à l'intention de ces derniers est nécessaire pour avoir beaucoup de membres qui doivent intervenir dans tout le pays.

Les organisations membres n'ont pas de fonds pour un travail efficace en matière de prévenir et lutte contre les ALPC.

VI. Recommandations et suggestions

Aux membres du REBAL, nous les encourageons dans leurs actions nobles pour la prévention et la promotion de la paix et de la sécurité. Ils sont priés de fournir leurs rapports d'activités au Bureau de Coordination.

Aux Gouvernement et le dernier mouvement armé le F N L Palipe Hutu , nous leur demandons de bien vouloir accélérer le processus de négociation et de la mise en œuvre de leurs accords de paix et de sécurité, afin de faciliter l'action de prévenir, d'éradiquer et de combattre la violence armée sous tous ses aspect et, ainsi que leurs impacts néfastes.

Aux partenaires du REBAL et amis du Burundi, nous leur demandons de bien vouloir contribuer à l'action de la société civile Burundaise de lutte contre la prolifération, l'usage abusif et le commerce des armes légères et de petit calibre.

Jacques NTIBARIKURE/ REBAL

Coordinateur National

Réseau Burundais d'Action sur les Armes Légères « REBAL » /

Burundian Action Network on Small Arms « BUANSA »